## ARRETE MUNICIPAL TEMPORAIRE PORTANT REGLEMENTATION DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT

## N° 24-289 Sandrine JANIAUD LARCHER, Maire de DELLE,

- Vu le code de la route :
- Vu le code de la route et notamment l'article L325-1 relatif à la mise en fourrière ;
- Vu le code général des collectivités locales, et notamment ses articles L 2213-1 et L 2213-2;
- Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I, huitième partie, signalisation temporaire) approuvée par arrêtés ministériels des 5 et 6 novembre 1992 ;
- Vu la demande de permission de voirie des services de la ville de Delle pour réaliser un branchement électrique pour le déploiement de la vidéo-surveillance avenue du Général De Gaulle (RD 19) à Delle ;
- Vu la permission de voirie n° 24 J 033 024 délivrée par les services du Conseil Départemental du 10 septembre 2024 ;
- Vu la demande d'arrêté de circulation présentée par la société Baumgartner Electricité 1, impasse des Martinets 90700 CHATENOIS-LES-FORGES, mandatée par la ville de Delle pour réaliser ces travaux ;
- Vu l'arrêté n° 24-246 du 10 septembre 2024 ;

## **CONSIDERANT**

- Que les travaux n'ont pas pu être réalisés dans les temps ;
- Qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement des usagers afin de permettre l'intervention de la société Baumgartner Electricité ;

## **ARRETE**

ARTICLE 1: La période d'intervention indiquée dans l'article 2 de l'arrêté n° 24-246 du 10 septembre 2024 est modifiée comme suit : du 10 octobre au 29 novembre 2024.

ARTICLE 2 : Madame le Maire, Madame la Directrice Générale des Services, Madame la Directrice des Services Techniques, les agents de la Gendarmerie, les agents de la Police Intercommunale, le Garde-Champêtre, l'Agents de Surveillance de la Voie Publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont copie sera remise à :

- Monsieur le Président de la CCST Police Intercommunale ;
- Monsieur le Chef de Centre des Sapeurs-Pompiers ;
- Monsieur le Chef de Centre du SAMU;
- Monsieur le Président du CCST Service Pôle développement ;
- Monsieur le Président de la CCST Service Ordures ménagères ;
- Monsieur le Directeur de la société Baumgartner Electricité.

A Delle, le 04 octobre 2024.

Sandrine JANIAUD LARCHER
Maire de DELLE

Mise en ligne sur le site internet de la commune le 8/10/2014, par Mme Sandrine JANIAUD LARCHER, Maire de DELLE.